



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de
l'environnement

Récapitulé de dépôt d'un formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Monsieur, Madame,

Vous avez déposé un formulaire de demande d'examen au cas par cas de la nécessité de réaliser une étude d'impact de votre projet.

Le délai d'instruction de votre dossier est de **TRENTE CINQ JOURS**. Ce délai court à compter de la complétion de votre dossier, soit **QUINZE JOURS** à compter de la réception du formulaire, SAUF SI l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement vous demande dans ce délai de :

- de remplir le ou les cases du formulaire qui ne l'auront pas été ;
- de transmettre la ou les annexes obligatoires manquantes.

A l'expiration du délai de **TRENTE CINQ JOURS** courant à compter de la complétion du formulaire, l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement doit rendre une décision vous informant de la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact.

Si aucune décision n'était rendue à l'issue de ce délai, cette absence de réponse vaut obligation pour vous de réaliser une étude d'impact.

Cette décision, ou une mention de l'absence de décision, est mise en ligne sur son site internet. Elle figure dans le dossier d'enquête publique ou de procédure de mise à disposition du public.

(à remplir par l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement) Cocher de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement :

Le projet ayant fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas n° a été déposé auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement le ____/____/____.

Délais et voies de recours

La décision d'examen au cas par cas peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

En cas de décision implicite valant obligation de réaliser une étude d'impact, le destinataire de la décision peut, à peine d'inexécution du recours contentieux, former un recours administratif préalable auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement qui a pris la décision.



**Demande d'examen au cas par cas préalable
 à la réalisation d'une étude d'impact**

Article L. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
 de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
 matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative



N° 14734-01

Date de réception : _____ N° d'enregistrement : _____

1. Intitulé du projet

Tracé au gabarit d'une route forestière, création de plots de débordage
 et création d'un ouvrage d'art sur la commune de Wisches.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom : _____ Prénom : _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : Commune de Wisches

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : FERRY ALAIN

RCS / SIRE : R1116117A0516131610101A91 Forme juridique : Collectivité locale.

Joignez à votre demande le document CEQA n° 14734-01

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article L. 122-2 du code de l'environnement et
 dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 d.	Route d'une longueur de 1250 ml. Plots d'une longueur de 1080 ml.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 4.1

4.1 Nature du projet

- Tracé au gabarit d'une route forestière pour l'accès aux jumelles -
- Création de plots de débordage des bois.
- Création d'un ouvrage d'art.

4.2 Objectifs du projet

Ajout d'entretien de la descente forestière pour l'exploitation des bois
 (diminution des risques de trépanage) et l'entretien des jumelles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation
 - Tracé au gabarit d'une route forestière sur 1250 ml de longueur, création de plots de débordage et
 de débordement, création de passages bois - Travaux de terrassement, piédroitement, mise en œuvre
 et entretien des ouvrages d'art pour la franchissement d'un ruisseau
 4.3.2 dans la phase d'exploitation
 - Travaux prévus de avril 2016 à septembre 2017.

Le route prestée permettra le village de bois de marier lors du passage en coupe de par celle lui trophe, les pote permettant la diminution des distances de travail lors de l'exploitation. L'ouvrage doit permettre le franchissement du cours d'eau par les engins de chantier.

4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe aux documents d'autorisation(s).

procédure loi sur l'Eau pour l'ouvrage d'ant jupé au projet de diopente plus amplex.
 4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli
 Pas de procédure d'autorisation. Le formulaire est rempli en parallèle à une demande de subvention.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (essentielle) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Capacité, notamment en volume d'emportage	+ 1150 ml
- Capacité de place de dépôt et de rangement	+ 1080 ml
- Capacité de pote de bandage	+ 1 Unité.

4.6 Localisation du projet

Coordonnées géographiques: Long 48° 51' 22" 38 Lat 07° 22' 27" 46
 Pour les rubriques a) et b) 5° 0', 10', 15', 20° et c) 32°, 41° et 42°
 Point de départ: Long 48° 51' 48" 53 Lat 07° 23' 46" 87
 Point d'arrivée: Long 48° 51' 13" 69 Lat 07° 21' 06" 64
 Communes traversées:

Commune de Wiéches

Wiéches:
 section 14, pte 13
 section 15, pte 4
 ⇒ parcelles forestières
 N. 12, 13, 16, 21, 33

4.7 a) et b) d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Oui Non

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sécurité et compréhension de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voie forestière pour l'ouvrage existant (route forestière)
 Forêt pour les plots de dépôt (2x800m²) et de rangement (450m²)
 à côté, ainsi que les pote (1080 ml) et l'ouvrage d'ant (1U)
 Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) régissant l'occupation des sols sur le feu/marqué de votre projet ? Oui Non

POS approuvé le 30/11/1980 -
 Révision POS en PLU faite le 11/09/2007.
 Révision simplifiée POS le 19/11/2007.

S'oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements
applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 53° à 57°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site Internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/actualite-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parcif des Vosges
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel est à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	-	Projet situé à plus de 100 m de la ZPS FR4211814 Gîte du
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Douan - Schwanberg

4. Coordonnées de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

A.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il ces phénomènes d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainage / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas de prélèvement de matériaux - Appât de concasse provenant d'une carrière après (Hersbach)
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 au présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, culturels, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Amélioration de la qualité de l'air	Engendre-t-il la production d'aérosols ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture,ylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélioration de la qualité forestière (implantation)

4.2 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'être corrigées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez-les :

4.3 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontalière ?

Oui Non Si oui, précisez-les :

7. Auto-évaluation (facultative)

AU REGARD DU DÉLAIS DISPONIBLE, ESTIMÉZ-VOUS QU'IL EST NÉCESSAIRE QUE VOTRE PROJET FASSE L'OBJET D'UNE ÉTUDE D'IMPACT OU QU'IL DOIVRAIT ÊTRE DISPENSÉ ? Expliquez pourquoi.

Dispense de l'étude d'impact car le projet consiste à la mise au jour d'un site existant (amélioration) d'un traité existant, avec la création d'équipement annexes (plate de débarquement)

8. ANNEXES

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet au, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 5° b) et c), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°. Un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 5° b) et c), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les pertes auxquelles elles se rattachent

Objet
NAS.

Engagement et signature

Je certifie avoir transmis l'ensemble des renseignements ci-dessus

en date du 20/11/2015

Alain Huber
L'Adjoint Délégué
Alain HUBER

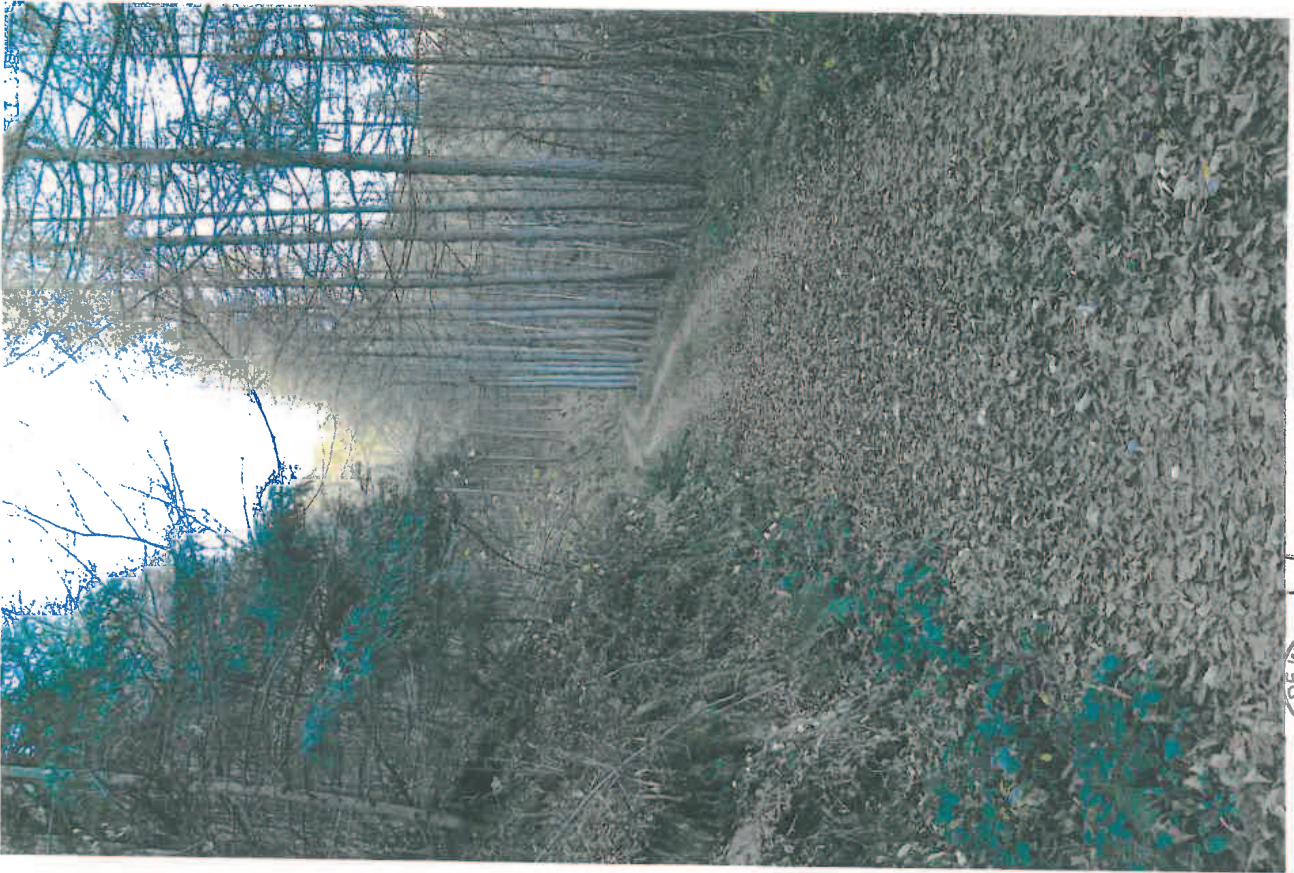
[Signature]
Signature



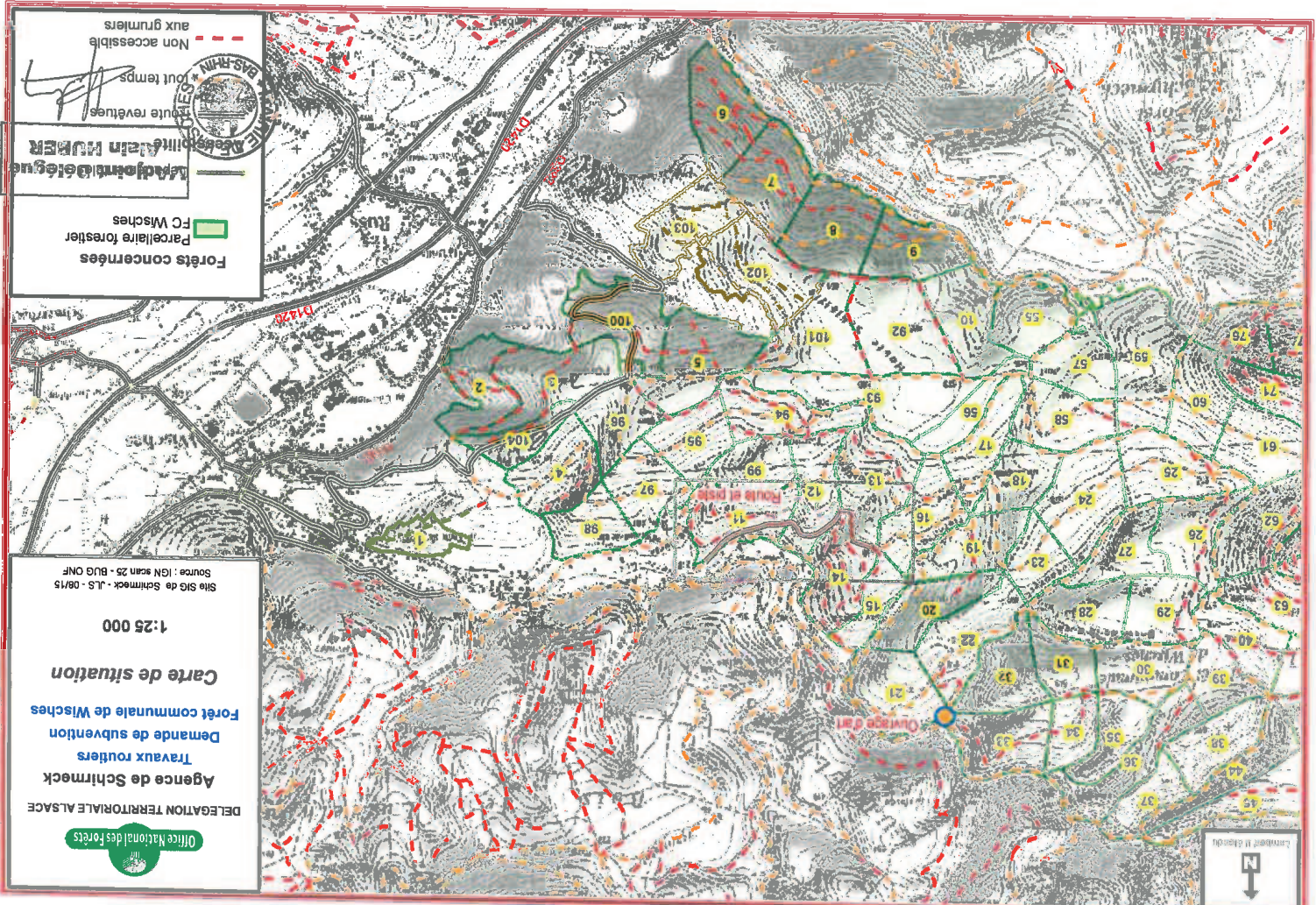
Route forestière de Tiermatt – FC de Wisches



[Handwritten signature]
L'adjoint délégué
Alain MUEBER




L'Adjoint Délégué
Alain FERRIER



Office National des Forêts
 DELEGATION TERRITORIALE ALSACE
 Agence de Schirmeck
 Travaux routiers
 Demande de subvention
 Forêt communale de Wisches
Carte de situation
 1:25 000
 Site SIG de Schirmeck - JLS - 08/15
 Source : IGN scan 25 - BUG ONF

Forêts concernées
 Parcelles forestières
 FC Wisches

routes revêtues
 tout temps
 Non accessible
 aux grumiers

Mairie de Schirmeck
 Mairie de Wisches
 Mairie de Hœrsch

IGN
 1:25 000
 IGN
 IGN

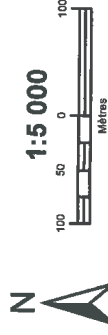


Délégation territoriale Alsace

Agence de Schirmeck

Forêt communale de Wisches

Demande de subvention
de travaux de voirie forestière



Lambert II étendu

SIG SCHIRMECK - JLS - 09/15
Source BDPARCELLAIRE IGN-BUG ONF - SRDF - DREAL

Travaux

RF Tiermatt

Mise au gabarit

Création de pistes

Place de dépôt

Place de retournement

Ouvrage d'art

Passage busé

Limites

Parcellaire forestier

Sections cadastrales

Parcellaire cadastral

Voirie existante

Routes revêtues

Chemins empiétement

Pistes existantes

Protections diverses

Site Natura 2000 - ZPS Alain HUBER

FR4211814

CRETES DU DONON-SCHNEEBERG



L'Agent Délégué
M. Alain HUBER

BASSE LINA

